

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 20/09/2007
Version : 3.00
Réf. : S000022

Page : 1/6

Nom commercial :

BIOCALEX LIQUIDE

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

Nom du produit : **BIOCALEX LIQUIDE**

Utilisation : Obturation canalaire dentaire.

Responsable de la mise sur le marché :



DENTSPLY France SAS
4 rue M. Faraday
78180 Montigny le Bretonneux

Téléphone : +33 (0)1 30 14 77 77
Fax : +33 (0)1 30 14 77 00
Email : reception@dentsply-fr.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : INRS (France) : + 33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification européenne : Ce produit est réglementé selon les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE, leurs adaptations et leurs annexes.

Principaux dangers pour l'homme et l'environnement : Nocif en cas d'ingestion.
Aucun risque pour l'environnement.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom ou nature chimique :

Substances dangereuses représentatives :

Composants ou impuretés apportant un danger	N°CAS	N°EINECS	Concentration	Classification
Ethylène glycol	107-21-1	203-473-3	< 100 %	Xn / R22

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 20/09/2007
Version : 3.00
Réf. : S000022

Page : 2/6

Nom commercial :

BIOCALEX LIQUIDE

4. PREMIERS SECOURS

En cas d'inhalation :	Faire respirer de l'air frais.
En cas d'ingestion :	Faire boire beaucoup d'eau, provoquer le vomissement et consulter immédiatement un médecin.
En cas de contact avec la peau :	Laver abondamment à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas de contact avec les yeux :	Laver immédiatement à l'eau et abondamment en maintenant les paupières écartées, consulter immédiatement un spécialiste.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés :	-
Feu inhabituel/dangers d'explosion :	Risque de formation de vapeurs dangereuses.
Protection des intervenants :	-

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :	Eviter l'inhalation des poussières.
Précautions pour la protection de l'environnement :	Ne pas jeter à l'égout, empêcher la contamination des eaux de surfaces et souterraines.
Méthodes de nettoyage :	Récupérer avec un absorbant pour liquides, nettoyer la zone contaminée.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :	-
Stockage :	Conserver dans son emballage d'origine dans un endroit sec et à une température de 5-25°C.
Matériaux utilisés pour l'emballage :	-

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 20/09/2007
Version : 3.00
Réf. : S000022

Page : 3/6

Nom commercial :

BIOCALEX LIQUIDE

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION /PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôle de l'exposition : Aucune précaution particulière en cas d'utilisation normale.

Valeurs Limites d'Exposition professionnelle :

N°CAS	VME – ppm	VME – mg/m ³	VLE – ppm	VLE – mg/m ³	Note	TMP N°	FT N°
107-21-1	20	52	40	104	-	84	25

Equipements de protection individuelle :

Protection respiratoire : Masque (Filtre type A)

Protection de la peau et du corps : Porter des équipements de protection adaptés aux produits chimiques (type 6).

Protection des mains : Gants en Nitrile.

Protection des yeux : Lunettes de protection à écran facial.

Mesures générales de protection et d'hygiène : Mesures normales d'hygiène.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique : Liquide.

Couleur : Incolore.

Odeur : Inodore.

pH :

- A l'état de livraison : -

- A la dilution d'emploi : -

Solubilité :

- Dans l'eau : Soluble.

- Dans les solvants : -

Coefficient de partage : -

Pression de vapeur : 0.06 mbar

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 20/09/2007
Version : 3.00
Réf. : S000022

Page : 4/6

Nom commercial : **BIOCALEX LIQUIDE**

Inflammation et explosion : 1.8 à 12.8 Vol. %
Point d'éclair en coupe fermée : 111°C
Température d'auto-inflammation : 410°C
Inflammabilité (solide, gaz) : -
Dangers d'explosion : -
Propriétés comburantes : -
Autres données :
Viscosité : -

10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter : Stable dans des conditions normales.
Matières à éviter : Aluminium, acides, chromyle chlorure, hydroxyde alcalins.
Produits de décomposition dangereux : Aucun.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : DL₅₀ (voie orale, rat) = 4700 mg/kg. DLLo (voie orale) = 100g.
Après contact avec la peau : Irritations en cas de transpiration/humidité.
Après contact avec les yeux : Irritant des muqueuses.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Données sur les composants : Effet nocif sur les organismes aquatiques en cas d'élimination incorrecte.
Effet nocif par modification du pH.
Mobilité : Aucune donnée disponible.
Persistance/dégradabilité : Aucune donnée disponible.
Potentiel de bioaccumulation : Aucune donnée disponible.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 20/09/2007
Version : 3.00
Réf. : S000022

Page : 5/6

Nom commercial :

BIOCALEX LIQUIDE

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Description et manipulation des résidus :

Contactez les autorités compétentes.

Méthodes d'élimination :

Utiliser les techniques d'élimination ou d'incinération en accord avec la réglementation en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Règlement de transport :	ADR/RID/ADNR	IMDG/OMI	IATA/ICAO
Classe :	NON SOUMIS AUX PRESCRIPTIONS DES TRANSPORTS		
Etiquette(s) :			
Numéro ONU :			
Groupe d'emballage :			
Code danger :			
Code Quantité Limitée :			
Polluant marin			
Fiche sécurité :			
Avion passager et cargo :			
Instruction d'emballage :			
Avion cargo seulement :			
Instruction d'emballage :			
Libellé de transport :			

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 20/09/2007
Version : 3.00
Réf. : S000022

Page : 6/6

Nom commercial :

BIOCALEX LIQUIDE

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite <Toutes préparations> 1999/45/CE et de ses adaptations.
A été aussi pris en compte la directive 2004/73/CE portant 29ème adaptation à la directive 67/548/CE (Substances dangereuses).

Classement de la préparation : Selon classification du fabricant.
Classée.

Symboles :



Xn - Nocif

Risques particuliers attribués à la préparation et conseils de prudence :
Phrases R :
R22 : Nocif en cas d'ingestion.

Phrases S :
Aucune.

Prescriptions nationales : Classe de pollution des eaux :

16. AUTRES INFORMATIONS

Date de création : 24/01/2007
Date de révision : 20/09/2007

Phrases R des composants dangereux cités dans le chapitre 3 de la FDS :
R22: Nocif en cas d'ingestion.

Cette fiche est un complément des notices techniques mais elle ne les remplace pas. Les renseignements fournis sont donnés de bonne foi et sont basés sur nos connaissances du produit à la date reportée ci-dessus.

Toutefois, l'attention des utilisateurs est attirée sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.

Cette fiche ne dispense pas l'utilisateur d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prend donc, sous sa responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.